

Procédure de réservation „Villa La Belle Vie“

 **Vous** Vous faites une demande via notre système de réservation en ligne

 **Nous** Nous bloquons la maison pour les dates que vous avez choisies pour max. 10 jours.
Nous vous envoyons par email une confirmation de réception de votre demande.
Dans l'annexe à ce courrier électronique, vous trouverez:

- Un contrat de location
- Une brochure contenant plus d'informations sur notre maison.
- Les conditions générales du contrat

 **Vous** Vous nous envoyez le contrat - signé par vous - par courrier ou par fax.

 **Nous** Quand nous obtenons le contrat, nous vous réservons la villa pour le temps souhaité.
Par courrier électronique nous communiquons plus d'information à la gestion financière.

 **Vous** Vous transférez le montant dans la période de temps spécifiés dans le contrat de location.

 **Nous** Une fois, le virement du loyer est arrivé sur notre compte, nous vous enverrons un courrier électronique :

- une confirmation de réception du paiement final de votre contrat de location.
- dans l'annexe à ce courrier électronique, vous trouverez plus informations sur la remis des clés.

Vous avez encore des questions ? N'hésitez pas à nous contacter !

„Villa La Belle Vie“

info@belle-vie.de